

Bordereau de signature

DELIB N°72 PRIORISATION ACTION PAT

Signataire	Date	Annotation
ZAHAMATI SAID MAANRIFA, <i>SERCETARIAT</i>	18/10/2024	
Tamimou ABDILLAH, <i>DGS Adjoint et DGA Ressources et moyens</i>	18/10/2024	
Said Maanrifa IBRAHIMA, <i>President</i>	18/10/2024	  Certificat au nom de SAID MAANRIFA IBRAHIMA (PRESIDENT, COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE-OUEST), émis par Certinomis - Prime CA G2, valide du 22 sept. 2023 à 13:51 au 21 sept. 2026 à 13:51.
<i>SERCETARIAT</i>		

Dossier de type : CIRCUIT // BUREAUTIQUE DGS Adjoint et DGA Ressources et moyens PRESIDENT

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Aménagement/Environnement : Priorisation des actions du PAT

Séance du 16/10/2024

Délibération n°72

2^{ème} convocation

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 8

Absents : 32

Votants : 8

- dont « pour » : 8
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, suite à l'absence de quorum constatée le 12 octobre 2024, s'est réuni le mercredi 16 octobre 2024 à 8 heures dans les locaux de la 3CO sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA, président.

Présents :

IBRAHIMA Saïd Maanrifa, RIDHOI Zainabou, FARADJI Saindou, MADI OUSSENI Mohamadi, AHMED COMBO Papa, ALLAOUI Mohamed, ABDOU COLO Nassuhati, ANDJILANI Housséni,

Absents:

ABDOU ELOIHIDE Dhatia, CHANFI Bibi, ABDOURAHAMANE Céline, YSSOUFI Chaidati, SAID Mariame, ADAM Ahmed, BOINA M'ZE Salim, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, ABDOU Fatima, BOINAIDI Habachia, BOURA ZOUNAKI Fatima, Houssamoudine ABDALLAH, NOUDJOUR Madi Assani, ABDALLAH Oidhuati, ABDOU Mohamed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, MADI Fatima, MROIVILI MOILIM Amina, SIAKA Ahamada, BACAR Inchaty Soilihi, ATTIBOU Zainati, ISSOUFFI Ramadani, MOHAMED Zainaba, AMBDI Youssouf, BOINA Rifay Raim, MIKIDADI Madihali, RAMA Ahmed, MDALLAH Anlamati, CHANRANI Daoudou, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, YOUSSEUF Ahamadi.

Secrétaire de séance : FARADJI Saindou

Contexte :

Depuis 2022, la 3CO est rentrée dans l'histoire en répondant à l'appel à projet national session 2021-2022 du programme pour l'alimentation. La délibération n°9 en date du 02/03/2022 du conseil communautaire approuvant le Projet Alimentaire du Territoire de la 3CO témoigne de l'engagement de notre epci à développer une stratégie visant à structurer les filières agricoles, à lutter contre la précarité et le gaspillage alimentaire et enfin à agir en faveur d'une éducation à l'alimentation.

Deux forums de l'alimentations, le 26 janvier 2023 et le 15 mai 2024 ont joué un rôle crucial dans la définition de cette stratégie pour aboutir au plan d'action proposé.

Le premier forum a permis de définir les thématiques retenues par les acteurs et citoyens présents. Il a été complété par des ateliers thématiques. L'analyse AFOM utilisés comme méthodologie a permis de dégager 12 priorités.

Ces dernières ont été présentées au second forum dans le but de les préciser et de les associer à une action concrète réaliste et réalisable.

C'est dans ce contexte qu'a été bâti le plan d'action structuré en 4 axes et 17 objectifs dont il convient de prioriser les 47 actions.

LE CONSEIL communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide

➤ De prioriser la réalisation des actions comme Suit :

Listing des actions de l'axe 1 :

Objectif 1

- 1.1.1 Accompagner les producteurs sur le volet technique sur l'offre de formation, la création des « conseillers agricoles », la modernisation des outils de production, ...

Objectif 2

- 1.2.1 - Encourager l'adhésion des producteurs aux structures collectives (professionnalisation, commercialisation, rentabilité des filières)
- 1.2.2. - Développer la mutualisation de moyen techniques des agriculteurs comme la création d'une Coopérative d'Utilisation des Matériels Agricoles (CUMA)

Objectif 3

- 1.3.1 - Maintenir les exploitants en améliorant leurs conditions de production (accès à l'eau, aménagement des parcelles, formalisation)
- 1.3.2 - Accompagner les jeunes agriculteurs dans leur projet d'installation au sein de parcelles aménagées
- 1.3.3 : Préserver le foncier agricole (ZAP)

Objectif 4

- 1.4.1 - Organiser un Forum des métiers de l'agriculture et de la pêche
- 1.4.2 - Rendre les métiers d'agriculteur et pêcheur attractifs
- 1.4.3 - Communiquer sur les savoir-faire via le tourisme ou l'agritourisme
- 1.4.4 - Promouvoir la formation des jeunes en agriculture

Listing des actions de l'axe 2 :

Objectif 1

- 2.1.1 - Consolider les capacités de transformation de la structure de transformation existante : l'atelier d'agro-transformation du LPA (projet d'agrandissement/construction d'un nouvel atelier de transformation de la 3CO)
- 2.1.2 - Soutenir la création d'unités de transformation (démarches administratives et foncières, autorisations, ...) (PCAET)
- 2.1.3 - Former les producteurs aux techniques de transformation et conservation

Objectif 2

- 2.2.1 - Disposer d'espaces de commercialisation dans chaque commune de la 3CO // halle à marée et identifier les producteurs susceptibles de les alimenter
- 2.2.2 - Disposer d'équipements adéquats pour la conservation des produits dans les espaces de commercialisation
- 2.2.3 - Créer un site internet de la 3CO pour identifier les ventes de produits locaux
- 2.2.4 - Proposer une plateforme de vente en ligne et de livraison de panier à domicile (points de retrait de produits avec le Douka 2.0)
- 2.2.5 - Faciliter la mise en œuvre de circuits courts de distribution par l'appui aux organisateurs d'actions (PCAET)

Objectif 3

- 2.3.1 - Valoriser les labels existants et accompagner la création d'un label spécifique à certains types de produits locaux (vanille, plantes à parfum, ...)
- 2.3.2 - Développer l'agritourisme dans la 3CO
- 2.3.3 - Elaborer un questionnaire sur les pratiques et les attentes des consommateurs
- 2.3.4 - Organiser des événements de découverte et de valorisation de l'agriculture et de la pêche

Objectif 4

- 2.4.1 - Développer les liens entre la restauration collective et les producteurs locaux
- 2.4.2 - Créer un annuaire des producteurs locaux avec type de production et volumes
- 2.4.3 - Encourager les collectivités membres à adopter des pratiques d'achat responsable, en intégrant les produits locaux et issus de l'ESS dans les cantines scolaires et autres services publics.
- 2.4.4 - Encourager les gestionnaires de restaurations collectives du 1^e degré et du 2nd à s'inscrire sur la plateforme « ma cantine »

Objectif 5

- 2.5.4 - Encourager la réalisation de courts-métrages locaux

Listing des actions de l'axe 3:**Objectif 1**

- 3.1.1 - Développer des sessions d'échange de bonnes pratiques entre producteurs et les rendre plus accessibles
- 3.1.2 - Mettre en place un programme d'information / vulgarisation sur les bonnes pratiques agricoles et de pêche (administratives et foncières, autorisations, ...) (PCAET)
- 3.1.3 - Renforcer un dispositif d'accompagnement des agriculteurs à l'utilisation de réservoirs souples et de systèmes de goutte à goutte (PCAET)
- 3.1.4 - Accompagner la diversification de la production agricole : favoriser les synergies entre les espèces cultivées et optimiser le jardin mahorais (biodiversité, synergie, résilience)
- 3.1.5 - Valoriser les plantations locales et sans produits chimiques

Objectif 2

- 3.2.1 - Mettre en place des actions de coopération décentralisée et régionale avec les pays côtiers du canal du Mozambique (Madagascar, Comores, ...) et mobiliser le dispositif Interreg

- 3.2.2 - Renforcer le partage d'expériences et mise en avant des bonnes pratiques (« Agriculteurs formateurs »)
- 3.2.3 - Disposer d'espaces d'expérimentation des modes de production et y former les producteurs (v. le projet du Conseil départemental et réfléchir à son déploiement à l'échelle de la 3CO)

Objectif 3

- 3.3.1 - Récupérer et valoriser les déchets alimentaires (restauration collective, restauration hors-domicile, ...)
- 3.3.2 - Développer la valorisation des déchets par le compost (déchets verts, fientes ...)

Objectif 4

- 3.4.1 - Lancer des campagnes de sensibilisation au gaspillage alimentaire
- 3.4.2 - Mettre en place un observatoire de lutte contre le gaspillage alimentaire
- 3.4.3 - Elaborer un diagnostic sur les origines du gaspillage alimentaire au sein de la 3CO (*via la plateforme « Ma cantine » pour la restauration collective*)

Listing des actions de l'axe 4:

Objectif 4.1

- 4.1.1 - Lancer des campagnes d'éducation nutritionnelle pour améliorer les habitudes alimentaires des habitants du territoire
- 4.1.2 – Eduquer au goût par des animations dans les écoles
- 4.1.3 – Travailler sur l'édition du 1^{er} guide « Manger local »
- 4.1.4 – Déployer le projet « MOOC » de l'association Let's Food

Objectif 4.2

- 4.2.1 - Intégrer la nutrition dans le contrat local santé et coopérer avec les structures de santé et sociales (*PMI, ARS, CMP, CCAS, Rediab Ylang...*)

Objectif 4.3

- 4.3.1 – Mettre en place des projets de régie agricole, d'espaces-tests agricoles, fermes pédagogiques ou de jardin partagé

Objectif 4.4

- 4.4.1 – Créer des lieux de vente solidaires sur la 3CO
- 4.4.2 – Proposer les invendus des distributeurs aux personnes démunies

- **D'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte et à prendre toute décision nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.**

Fait et délibéré le 16/10/2024

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO

Ibrahima Said Maanrifa

Signé par : Said Maanrifa IBRAHIMA
Date : 16/10/2024
Qualité : Président

M. IBRAHIMA Said Maanrifa
**Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest**